

La LDH reproche aux gendarmes d'avoir empêché les écolos de tout casser



Dès qu'il y a une bonne cause à défendre, la LDH n'est jamais loin. Ainsi, suite aux violences de Sainte-Soline, où faut-il le rappeler, la manifestation était interdite, et où cinq camions de gendarmerie ont été incendiés, la valeureuse institution reproche aux gendarmes d'avoir empêché les gauchistes d'atteindre la méga-bassine.

□le synthèse des observations des 24 au 26.03 [#SainteSoline](#) pdt la mobilisation contre les [#Megabassines](#) : un usage immodéré & indiscriminé de la force sur l'ensemble des personnes présentes, avec un objectif clair, empêcher l'accès à la bassine, quel qu'en soit le coût humain. pic.twitter.com/snC5yDjL7q

– LDH France (@LDH_Fr) [March 26, 2023](#)

On est ravis de savoir que les fonds utilisés par la LDH, grâce à nos impôts (1 million d'euros de subventions par an), sont aussi bien utilisés, dans la défense de l'État de droit.

[Pauvre LDH : 2,3 millions de patrimoine immobilier, 1 million de subventions annuelles...](#)

Ainsi, la LDH, qui défendait la voile islamique à l'école dès 1989, traîne devant les tribunaux tous ceux qui osent dire que l'islam n'est pas une religion d'amour, de tolérance et de paix, mais un dogme totalitaire.

Pour justifier cela, ils défendaient le concept de laïcité ouverte... à l'islam, bien sûr.

Ainsi a-t-elle traîné au tribunal Michel Houellebecq, coupable d'avoir, en 2001, écrit que de toutes les religions, c'était l'islam la plus conne.

<https://www.letemps.ch/culture/devant-justice-michel-houellebecq-revendique-droit-critiquer-lislam>

Bien sûr, ils avaient été en première ligne pour ruiner Fanny Truchelut, patronne d'un gîte de montagne, qui avait osé demander à deux musulmanes de retirer leur voile dans les parties communes du gîte.

[Résumé de deux années de procédure sur Fanny Truchelut](#)

Ainsi, la LDH qui poursuit devant les tribunaux tous les "islamophobes" est-elle capable de s'opposer à l'expulsion d'un imam radical à Vesoul, qui prône la violence contre les femmes et les juifs, au nom de la liberté d'expression.

<https://www.humanite.fr/societe/imam-hassan-iquioussen/entreti-en-affaire-iquioussen-la-ldh-defend-le-droit-760248>

La LDH défend la liberté d'expression d'un imam radical raciste, mais veut interdire celle de Riposte Laïque

Bien sûr, on retrouve ces vaillants défenseurs de la liberté d'expression dans les mobilisations contre l'invasion migratoire de nos campagnes, où ils multiplient les plaintes, à Corlay, Saint-Brevin-les-Pins et Bêlâbre, contre les villageois qui osent refuser l'enrichissement multiculturel.

C'est grâce à eux et à leur président d'honneur, Michel Tubiana, que j'avais eu, avec mon ami Pascal Hilout, mon premier procès, en 2012. Coût total : 30 000 euros !

C'est grâce à eux que j'ai connu le formidable avocat des gauchistes Arié Alimi, qui a demandé 14 000 euros contre moi, dans un autre procès, pour me faire taire, qu'il a dit.

<https://ripostelaique.com/arie-alimi-avocat-juif-de-la-ldh-pour-la-liberte-des-terroristes-a-mort-riposte-laique.html>

Et c'est grâce à eux, et à la présidente de la LDH de Montpellier, Sophie Mazas, que j'aurai mon prochain procès, le 23 juin prochain.

Vous comprendrez mieux pourquoi je les adore, et que je suis ravi que l'argent de mes impôts leur permettent de défendre les droits de l'homme, la laïcité et surtout la liberté d'expression, enfin, la leur...